

Bulletin municipal d'information de la Ville de Bessan

Le Journal de la Tuque

Juin / Juillet 2014 - www.bessan.fr



L'ÉDITO DU MAIRE DE BESSAN

Chères Bessanaises, Chers Bessanais,



En mars dernier, après une longue et intense campagne électorale, vous avez choisi une nouvelle équipe municipale : rajeunie, renouvelée, dynamique et prête à relever les défis à venir. Depuis le 6 avril, je suis le nouveau maire de Bessan, une fonction que je découvre au fil des jours avec son lot de travail, de responsabilités, d'engagement sans faille pour vous servir dans l'intérêt général.

Avec mon équipe, et au-delà avec l'ensemble du conseil municipal, nous espérons être à la hauteur des enjeux pour un développement harmonieux et serein de notre village. Depuis 3 mois, beaucoup d'actions ont été entreprises dont la mise en place de la nouvelle équipe municipale et le début de la réorganisation des services. D'ici la fin de l'année 2014, vous serez à même de pouvoir juger des premières réalisations et je viendrai devant vous en septembre pour vous présenter publiquement le bilan de nos 6 premiers mois de mandat.

Vous le savez, les réformes en cours au niveau national touchent de plein fouet les communes : baisse des dotations de l'Etat, réforme incertaine (et dangereuse à mes yeux) des collectivités territoriales avec la suppression envisagée des départements et la création de nouvelles régions, montée en puissance de l'intercommunalité... Bessan n'échappe pas à cette spirale de changements et les élus Bessanais seront attentifs et vigilants afin que ces réformes ne soient pas préjudiciables à notre commune. Défendre les intérêts de tous les habitants est un de mes principaux objectifs en qualité de maire, ainsi que de vice-président de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée.

Le bulletin municipal que vous avez entre les mains vous permettra de mieux prendre connaissance de notre volonté à bien gérer, de notre travail quotidien pour tous les Bessanais et des projets d'avenir que nous vous présenterons progressivement. Ce bulletin sera d'ailleurs amené à évoluer d'ici quelques mois, avec sa refonte complète et la création de nouveaux moyens de communication : rénovation du site internet, page locale sur les réseaux sociaux... Vous informer et vous expliquer notre action est une priorité. D'ici là, avec mon équipe, je reste à votre disposition et votre écoute. Je prends plaisir à recevoir en mairie toutes les personnes qui le souhaitent. Je suis un maire de proximité : n'hésitez-pas à me contacter.

STÉPHANE PÉPIN-BONET

Maire de Bessan, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

RAPPEL DU RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Au second tour des élections municipales, l'équipe « Ensemble pour Bessan », dirigée par Stéphane Pépin-Bonet a obtenu 66,26% des suffrages devant l'équipe « Bessan avec Audace » de Sylvie Loubet avec 33,74%.

UNE CÉRÉMONIE D'INVESTITURE ÉMOUVANTE



C'est en plein cœur du marché dominical et dans une salle des fêtes comble que s'est tenue la première séance du nouveau conseil municipal. La première réunion de ce nouveau mandat a été ouverte par Robert Raluy, maire sortant, qui ne se représentait pas. Stéphane Pépin-Bonet, dont la liste a été choisie avec plus de 66% des suffrages a été élu maire avec les 23 voix de son équipe, contre 4 à sa concurrente Sylvie Loubet. Une salle debout a ovationné Stéphane Pépin-Bonet qui devient le plus jeune maire de Bessan. Après quelques mots très émouvants de Robert Raluy et du nouveau premier magistrat,

le conseil municipal a désigné les adjoints au maire : Laurence Thomas, Angel Millan, Hélène Grenouillon, André Albertos, Céline Carminati, Cyril Gaudy, Gisèle Soulié-Lognos et Eric Millan. Après la traditionnelle remise des écharpes, l'importante assistance s'est rendue place de la République, pour déposer une gerbe aux pieds de Marianne.



PREMIÈRE RÉORGANISATION DE LA POLICE MUNICIPALE

La nouvelle équipe municipale a souhaité que la police municipale, placée sous l'autorité du maire, développe ses missions de police de proximité, axée sur la coproduction de sécurité. Les agents de police (gendarmerie, police municipale) et les citoyens participent au même effort de sécurisation du village. Ainsi, plusieurs actions ont été engagées depuis le mois de mai dernier. Tout d'abord, le poste de police municipale (situé rue de la Promenade, près de la mairie) est ouvert de manière régulière, du lundi au jeudi, de 8h à 10h, afin de garantir une écoute à la population et une permanence téléphonique. Il est joignable au 04 67 77 55 55 ou 06 22 44 26 88. Par ailleurs, les trois agents de police municipaux

continuent à exercer une présence dissuasive sur le terrain afin de gêner celles et ceux qui souhaiteraient porter atteinte aux biens et aux personnes. Les tournées en véhicule ou en vélo tout terrain ont été développées. Une attention est toujours portée aux commerces et aux établissements scolaires afin de garantir au maximum leur sécurité, celle-ci étant renforcée avec les caméras de vidéo-protection en centre-ville notamment. Le lien privilégié avec les forces de la gendarmerie reste opérationnel afin de coordonner les actions sur le territoire, et apporter des réponses réactives. Pour cela, une nouvelle convention de coordination a été signée entre le préfet, le commandant de gendarmerie et le maire.

Sécurité : numéros utiles

Police Municipale : 04 67 77 55 55
ou 06 22 44 26 88
Gendarmerie : 17 ou 04 67 21 10 29
Fourrière Animale : 04 67 21 79 46
Maire de Bessan : 06 25 89 29 75
Adjoint au Maire : 06 22 44 26 90



PRIORITÉ À LA PROPRETÉ ET AUX ESPACES VERTS

PROPRETÉ ET ORDURES

Sous l'autorité du maire et de son adjoint chargé de la Vie Quotidienne, des actions ont été engagées dès le mois d'avril pour améliorer la propreté du village. De nouvelles relations ont été mises en place entre la mairie et les services intercommunaux : l'agglomération pour la propreté voirie et le Sictom pour la collecte des ordures ménagères. Ces actions commencent à porter leurs fruits avec une meilleure articulation des compétences et une meilleure gestion du travail des agents communaux et intercommunaux sur le terrain. Une grande opération de désherbage du village a eu lieu en mai. Une enquête en porte à porte par le Sictom, en septembre prochain, viendra régler les problèmes récurrents de collecte des ordures dans le centre ville. Il est rappelé que chaque habitant doit respecter les règles de sorties des bacs pour permettre au système de fonctionner dans de bonnes conditions. Renseignements : services municipaux au 04 67 00 81 81 ou André Albertos au 06 22 44 26 90.

EMBELLISSEMENT

L'embellissement du village au travers de l'entretien des espaces verts existants a été réengagé par la nouvelle municipalité. Cet aspect de la politique communale va être développé avec un plan d'actions à la fois dans le centre ville et dans tous les quartiers. L'équipe municipale chargée de l'environnement, du cadre de vie et du développement durable étudie actuellement de nouvelles dispositions permettant de mieux vivre encore à Bessan. Vous avez des idées d'embellissement : contacter les élus concernés au 04 67 00 81 81.



CIVISME QUOTIDIEN



Vous aimez votre animal de compagnie ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera mieux accepté en ville. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines. Pour cela, une seule solution : ramasser les déjections de votre animal. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir quelques serviettes en papier ou un sac (plastique ou papier). Pour éviter les verbalisations aux propriétaires de chiens, la municipalité met gratuitement à disposition des sacs spécifiques (disponibles en mairie, service accueil) et des poubelles sont réparties dans la commune afin de recevoir ces déjections. Utilisez-les sans modération et jetez le sac usagé dans une corbeille de rue ou dans votre bac à ordures ménagères.

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines. Pour cela, une seule solution : ramasser les déjections de votre animal. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir quelques serviettes en papier ou un sac (plastique ou papier). Pour éviter les verbalisations aux propriétaires de chiens, la municipalité met gratuitement à disposition des sacs spécifiques (disponibles en mairie, service accueil) et des poubelles sont réparties dans la commune afin de recevoir ces déjections. Utilisez-les sans modération et jetez le sac usagé dans une corbeille de rue ou dans votre bac à ordures ménagères.

2014-2020 : UNE NOUVELLE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



Stéphane PÉPIN-BONET

Maire de Bessan

Administration Générale, Personnel, Finances, Urbanisme. Président du Ccas. Vice-Président de l'agglomération chargé de l'Habitat

04 67 00 81 89

s.pépin-bonet@bessan.fr



Laurence THOMAS

Première Adjointe au Maire

Affaires Sociales, Emploi, Solidarités, Logement, Suppléance du Maire. Vice-Présidente du Ccas

06 22 44 26 99

l.thomas@bessan.fr



Angel MILLAN

Deuxième Adjoint au Maire

Travaux, Réseaux, Voiries, Aménagement du Territoire

06 20 69 01 39

a.millan@bessan.fr



Hélène GRENOULLION

Troisième Adjointe au Maire

Petite Enfance, Affaires Scolaires, Affaires Péri-scolaires, Jeunesse

06 48 64 62 89

h.grenouillon@bessan.fr



André ALBERTOS

Quatrième Adjoint au Maire

Sécurité Publique, Vie Quotidienne, Droits de Place (marchés)

06 22 44 26 90

a.albertos@bessan.fr



Céline CARMINATI

Cinquième Adjointe au Maire

Affaires Culturelles, Communication, Tourisme

07 85 16 33 91

c.carminati@bessan.fr



Cyril GAUDY

Sixième Adjoint au Maire

Environnement, Qualité de Vie, Développement Durable

06 16 48 78 77

c.gaudy@bessan.fr



Gisèle SOULIÉ-LOGNOS

Septième Adjointe au Maire

Citoyenneté, Démocratie de Proximité, Vie des Quartiers

06 23 05 05 21

g.soulie-lognos@bessan.fr



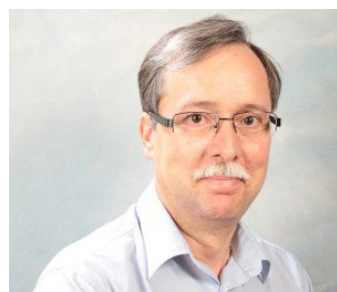
Éric MILLAN

Huitième Adjoint au Maire

Sports, Vie Associative, Traditions, Festivités

06 16 63 68 34

e.millan@bessan.fr



Philippe MARIN

Conseiller Municipal Délégué

Représentation Communale auprès du Maire, Affaires Juridiques

06 24 36 11 39

p.marin@bessan.fr



Marc LLARI

Conseiller Municipal

Chargé de l'Economie et des Entreprises

06 80 72 73 72

marc.llari@orange.fr



Atika NÈGRE

Conseillère Municipale

Chargée de l'Emploi et de la Formation

06 22 82 92 78

atikanegre@orange.fr



Luisella BURLET

Conseillère Municipale
Chargée du Tourisme

06 89 93 74 31
luisella@cegetel.net



Brigitte GIUSTINIANI

Conseillère Municipale
Chargée des Cérémonies
et de l'Accueil des Nouveaux Habitants

06 65 27 62 51
oceanebri@hotmail.fr



Christophe FOULGAT

Conseiller Municipal
Chargé de la Sécurité
des Bâtiments et de la Viticulture

06 98 15 00 88
pomchrist@hotmail.fr



Lucie GLOMOT

Conseillère Municipale
Chargée de l'Education

06 37 45 10 45
lucie-34@hotmail.fr



David POURRAT

Conseiller Municipal
Chargé du Commerce de Proximité

06 03 13 07 18
pronto.334dis@gmail.com



Émilie FELIU

Conseillère Municipale
Chargée du Patrimoine

06 47 60 64 77
emiliebessan@hotmail.fr



Ronny DESPATURE

Conseiller Municipal
Chargé des Traditions

06 32 46 77 46
des-ronny@hotmail.fr



Marie-Laure LLEDOS

Conseillère Municipale
Chargée du Développement Durable

06 60 04 43 97
lledosml@yahoo.fr

LES COORDONNÉES DE VOTRE MAIRIE

Pour rappel, les services administratifs de votre mairie sont ouverts du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.

Hôtel de Ville
34550 BESSAN

Tél. 04 67 00 81 81
Fax. 04 67 77 41 73
mairie@bessan.fr



René TROUILLET

Conseiller Municipal
Chargé de la Circulation
et de la Sécurité Routière

06 62 85 07 72
trouilletrene@neuf.fr



Michèle TEXIER

Conseillère Municipale
Chargée des Villages Fleuris

06 77 46 86 30
texiermichele@sfr.fr



Michel PRÉVOST

Conseiller Municipal
Chargé des Associations Patriotiques

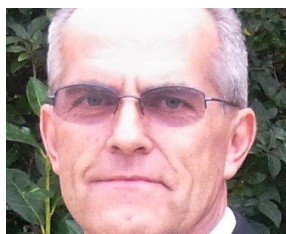
06 12 33 27 30
m.prevast@bessan.fr

LES ÉLUS DE LA MINORITÉ ▶

Contact :
06 85 83 69 66
ricsy.lou@orange.fr



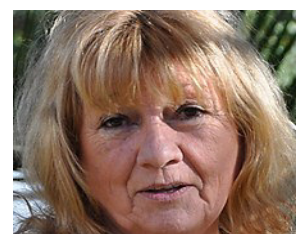
Sylvie LOUBET



Jean-Louis PAPIN



Gilbert SANCHEZ



Yvette BOUTEILLER

LA NOUVELLE ORGANISATION MUNICIPALE

Centre communal d'action sociale : Stéphane Pépin-Bonet (président), Laurence Thomas (vice-présidente), Hélène Grenouillon, Gisèle Soulié-Lognos, Sylvie Loubet.

Commission d'appels d'offres : Stéphane Pépin-Bonet (président). Titulaires : Angel Millan, André Albertos, Philippe Marin, Céline Carminati, Jean-Louis Papin. Suppléants : René Trouillet, Laurence Thomas, Christophe Foulgat, David Pourrat, Gilbert Sanchez.

Sivom du canton d'Agde : Philippe Marin, André Albertos, Christophe Foulgat (titulaires). Gisèle Soulié-Lognos, René Trouillet, Michel Prévost (suppléants).

Syndicat mixte d'études et de travaux de l'astien : Philippe Marin (titulaire), Stéphane Pépin-Bonet (suppléant).

Commission locale de l'eau de l'astien : Cyril Gaudy.

Syndicat mixte Hérault Energies : Philippe Marin (titulaire), Stéphane Pépin-Bonet (suppléant).

Commission de suivi de l'écopôle à la sous-préfecture de Béziers : Stéphane Pépin-Bonet (titulaire), Cyril Gaudy (suppléant).

Sictom de Pézenas - Agde : Stéphane Pépin-Bonet, Cyril Gaudy (titulaires), Laurence Thomas (suppléante).

Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale : Stéphane Pépin-Bonet (titulaire), Laurence Thomas (suppléante).

Syndicat mixte du bassin du fleuve Hérault : Stéphane Pépin-Bonet (titulaire et vice-président).

Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance : Stéphane Pépin-Bonet (titulaire), André Albertos (suppléant).

Commission locale d'évaluation des transferts de charges à l'agglomération : Stéphane Pépin-Bonet.

Correspondant défense : Philippe Marin.

Société d'économie mixte des pompes funèbres occitanes : Gisèle Soulié-Lognos.

Office de tourisme Pézenas - Val d'Hérault : Stéphane Pépin-Bonet (titulaire), Laurence Thomas (suppléante).

Mission locale d'insertion pour le canton d'Agde : Laurence Thomas.

Par ailleurs, Stéphane Pépin-Bonet, a été élu au conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault (suppléant) ainsi qu'au conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (titulaire).

LA TAXE D'HABITATION INCHANGÉE EN 2014

À la majorité, lors de la séance du 28 avril dernier, le conseil municipal a adopté l'ensemble des budgets de la commune. Le budget principal de la ville de Bessan s'équilibre à 4.391.010 € pour la section de fonctionnement et à 2.450.820 € pour la section d'investissement. Les taux d'imposition ont également été adoptés. Pour 2014, la taxe d'habitation a été maintenue à 18,45 % et la taxe sur le foncier non bâti à 59,29 %. Seule la taxe sur le foncier bâti subit une légère augmentation passant à 19,30 %. Au fil des discussions, il a été indiqué la bonne santé financière de la commune, avec une maîtrise des taux d'imposition qui restent en dessous de la moyenne des communes similaires. Il a été noté une baisse préoccupante des dotations de l'Etat dont les effets seront sensibles dès l'année 2015.



LES SUBVENTIONS À LA VIE ASSOCIATIVE

La vie associative est très active dans le village. Pour aider les associations locales dans leurs actions culturelles, festives, sportives, humanitaires..., le conseil municipal a adopté les montants des subventions pour l'année 2014. Le montant total des subventions s'élève à 110.000,00 €. La liste détaillée des montants à chaque association est disponible sur simple demande auprès d'Eric Millan, adjoint au maire chargé des Sports, de la Vie Associative, des Traditions et des Festivités.



TOURISME : Ô TOUR DES SAVEURS PATRIMOINE



Partez à la découverte des saveurs du terroir Bessanais. Pour la première fois, des circuits gourmands sont présentés sous l'intitulé alléchant « Ô tour des saveurs », pilotés par Luisella Burlet, conseillère municipale chargée du tourisme. Il s'agit d'un parcours touristique proposé au grand public. Vins, huile d'olives, fruits et légumes se

mêlent pour faire partager la richesse du terroir local. En autocar, les visiteurs partiront à la découverte des trésors de trois sites. D'abord, la cave coopérative « Le Rosé de Bessan », avec une dégustation de ses excellents crus. Ensuite, ils seront conduits au « Moulin du Mont Ramus » pour visiter son oliveraie plantée sur l'ancien volcan. La dernière étape mènera à « La Cueillette de Caillan », immense potager au bord du fleuve Hérault. Trois dates sont proposées pour ces premiers circuits : les mardis 15 juillet, 5 août et 9 septembre 2014. Une participation de 6 € par personne est demandée (ne comprenant pas les éventuels achats sur place). Les départs sont fixés à 16h sur le parking du boulodrome municipal, avenue de Marseillan. Attention, les places sont limitées et il est nécessaire de s'inscrire au préalable. Renseignements et réservations auprès de l'office de tourisme au 04 67 98 36 40 ou en centre-ville, auprès de l'épicerie de la place de la mairie, tel. 06 28 50 58 47.

Des visites du village sont proposées par l'office de tourisme. La première a lieu ce 4 juillet et la seconde aura lieu le mardi 12 août. Les Bessanais et les touristes sont invités à découvrir le village, en compagnie d'un guide conférencier. Un rendez-vous permettant également de visiter l'église Saint-Pierre avec son abside romane. Les départs sont fixés à 10h, devant l'hôtel de ville. Le circuit sera suivi d'une dégustation des vins de la cave coopérative. Renseignements complémentaires : 04 67 98 36 40. A noter que le nouveau plan-guide



de la commune, édité par l'office de tourisme intercommunal, sous l'égide d'Emilie Feliu a été récemment présenté.

LIBRE EXPRESSION DU CONSEIL MUNICIPAL

MAJORITÉ : ENSEMBLE POUR BESSAN

L'équipe municipale « Ensemble pour Bessan » tient à vivement remercier les 1.612 électrices et électeurs (66,26 %) qui leur ont apporté leurs suffrages lors des élections municipales de mars dernier. Depuis le 6 avril, date de l'installation officielle des élus dans leur fonction, la nouvelle municipalité s'est mise en ordre de marche. Comme l'a dit clairement Stéphane Pépin-Bonet le soir de l'élection : il est le premier magistrat de toutes les Bessanaises et de tous les Bessanais. Son équipe va dans le même sens : celui de l'intérêt général et de la mise en œuvre progressive du programme présenté durant la campagne électorale. Dès la rentrée de septembre, les grands dossiers et chantiers seront lancés par les élus pour permettre de mieux vivre encore à Bessan, village que nous voulons moderne, attractif et solidaire. Sans aucune considération politique, nous mettrons tout en œuvre pour défendre les intérêts communaux avant toute chose, avec l'implication des habitants au travers d'une démocratie participative renouvelée. Notre équipe reste à votre entière disposition pour toute question, tout projet, toute envie à réaliser ou besoin à satisfaire. Nous sommes à votre service !

MINORITÉ : BESSAN AVEC AUDACE

Plus de 33% des électeurs nous ont accordé leur confiance, nous les en remercions. Notre groupe, même minoritaire, reste mobilisé comme dans le passé. Il sera présent pour porter et faire adopter nos projets, vecteur d'espoir pour un Bessan plus attractif, autour de ressources structurelles d'avenir. Notre présence au sein de la commune se vaudra constructive. Pour ceux qui nous ont fait confiance, nous n'abandonnons pas, nous serons là pour proposer, informer, surveiller et s'opposer, afin que vous ayez connaissance de la vérité des situations et des choix. Quant aux émoluments des conseillers majoritaires, c'est en effet la continuité ! Cela n'avait pas empêché l'opposition précédente d'effectuer un travail réel, constructif et intéressant, cela n'empêchera pas la minorité actuelle de poursuivre son implication au sein des instances municipales. Nous avons quitté la séance ne voulant pas cautionner et prendre part au vote de cette question lors du conseil municipal du 16 avril. Cinquante euros par mois, fi ! Les verser à l'aide sociale, pour les plus défavorisés, voilà une décision qui aurait été beaucoup plus équitable. Nos convictions, notre disponibilité seront comme elles l'ont toujours été pour nous, c'est sûr, notre moteur et l'expression de notre liberté. Notre mission reste et restera un engagement fort pour le bien-être des Bessanaises et des Bessanais.

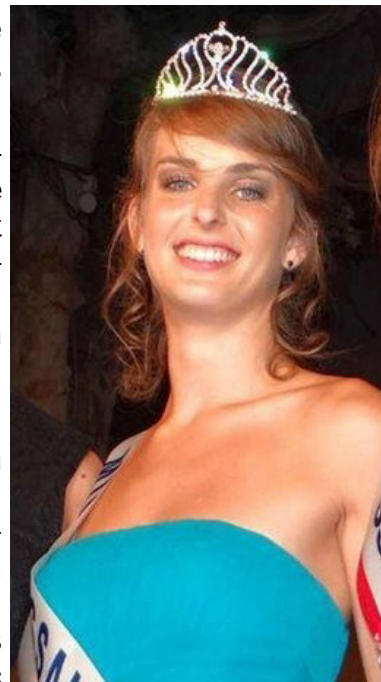


LE PROGRAMME DE LA FÊTE NATIONALE 2014

Samedi 12 juillet : à partir de 19h30, première grande soirée dégustation de l'été organisée par l'équipe de la cave coopérative « Le Rosé de Bessan », à la cave. Renseignements et inscriptions au caveau. Contact : 04 67 77 42 03.

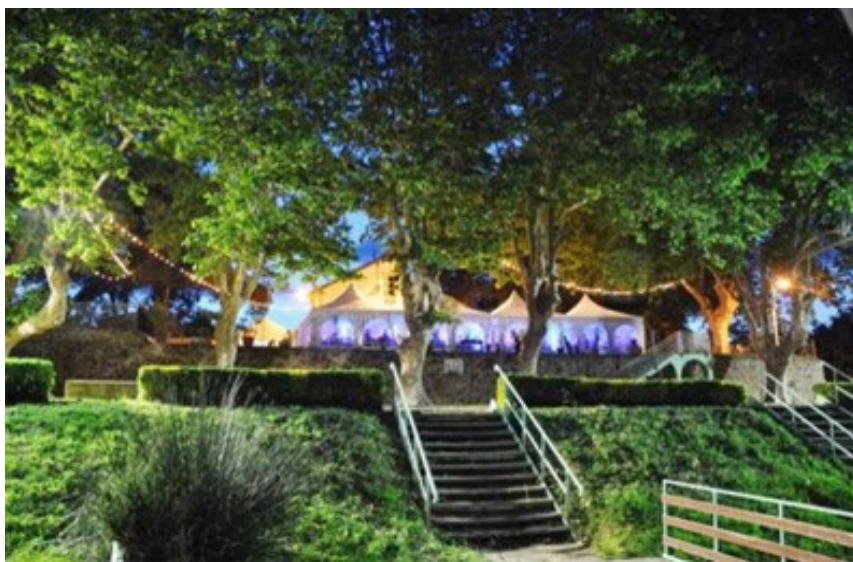
Dimanche 13 juillet : à 16h, loto du comité des fêtes sur la place de la Promenade ; à 19h : démonstration de danse « Zumba » et apéritif avec l'orchestre « Krypton » sur la place de la Promenade ; à 21h, départ de la danse du soufflet dans les rues de Bessan depuis la place de la Promenade, jusqu'au stade municipal ; à 22h30, grand feu d'artifice au stade municipal Francis Casalta offert par la mairie de Bessan. Distribution de flambeaux aux enfants par le comité des fêtes ; à 23h, bal gratuit avec le groupe « Krypton », organisé par le comité des fêtes sur la place de la Promenade.

Lundi 14 juillet : à 11h, traditionnelle cérémonie de la fête nationale, place de la République avec dépôt de gerbe et allocution du maire. Remise de l'insigne de la Légion d'honneur à Louis Baldy, élevé au grade d'Officier, et de la médaille du Mérite Agricole à Bernard Estournet. Présentation du drapeau du Souvenir Français. Apéritif offert par la municipalité avec la présence de véhicules militaires. A 21h, élection de Miss Bessan 2014 sur la place de la Promenade avec le Comité Miss Languedoc. Spectacle gratuit en présence d'Anaïs Franchini, Miss Languedoc 2013 et Sophie Luce, Miss Bessan 2013. Au programme : défilés des candidates et d'anciennes miss ainsi que des variétés musicales avec Sébastien Lorca, Isabelle Lacan, Sébastien Martinez et Eric Abella.



BIENVENUE À LA GUINGUETTE

Les beaux jours sont là et la Guinguette a ouvert ses volets. Jusqu'au 30 septembre, Bessanais et touristes peuvent découvrir une nouvelle carte et des formules repas aussi bien le midi que le soir. Des soirées musicales sont programmées tout l'été (F. Giustiniani, soirée G. Brassens, Les Rescapés, Flamenco, Ricoune, Isabelle Lacan...). Des activités nautiques sont aussi proposées : location de pédalos, de bateaux (sans permis) ou encore de barques. Tel. 06 62 66 19 07.



COMMERCE : "ACTIF" LANCE UNE ENQUÊTE



L'association « ACTIF » (Artisans, Commerçants et Travailleurs Indépendants Fédérés) a le désir et la

volonté d'améliorer, de dynamiser et de valoriser les commerces de proximité et l'artisanat local. C'est dans cet objectif, en collaboration avec la municipalité, qu'elle propose à l'ensemble des Bessanais de participer à une enquête de consommation qui, part la suite, donnera des pistes de développement pour l'aménagement de notre village. L'imprimé nécessaire à cette enquête est inséré dans le présent bulletin. L'ensemble des Bessanais est invité à y répondre. Il est ensuite possible de retourner les imprimés dans les commerces ou en mairie au service accueil.

PROCHAIN NUMÉRO EN AOÛT 2014

Programme de la fête locale, point sur le parc d'activités de la Capucière, les infos de la rentrée scolaire, fouilles de la Monédière, Ecopôle, agenda de la rentrée...